
PARLEMENT WALLON

SESSION 2025-2026

20 MAI 2026

RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES EUROPÉENNE *

Audition de Mme Turtelboom, Membre de la Cour des comptes européenne

RAPPORT

présenté au nom de la Commission chargée de questions européennes

par

Mme De Bue

SOMMAIRE

I. Résumé.....	3
II. Procédure	3
III. Audition	4
IV. Rapport.....	4

Pour compléter son information, le lecteur peut consulter le compte rendu intégral qui fait foi quant au contenu des interventions ainsi que les enregistrements audiovisuels de la réunion qui sont découpés en podcasts. Ils sont consultables via les liens suivants :

- réunion du 22 janvier 2026 : <https://parlwal.be/4uQ5dfA> ;
- réunion du 20 mai 2026 : <https://parlwal.be/4eCDMR2>.

Mesdames,

Messieurs,

Votre Commission chargée de questions européennes a procédé à l'audition de Mme Turtelboom, Membre de la Cour des comptes européenne, sur le rapport de la Cour des comptes européenne.

I. RÉSUMÉ

Mme Turtelboom, membre de la Cour des comptes européenne, a présenté les principales conclusions du rapport annuel 2024 de l'institution ainsi que le rapport spécial sur les grandes infrastructures de transport de l'Union européenne.

En ce qui concerne le rapport annuel 2024 de l'institution, Mme Turtelboom, a souligné que le taux d'erreur dans les dépenses européennes avait diminué, tout en restant supérieur au seuil jugé acceptable, en particulier dans le domaine des fonds de cohésion. Elle a rappelé que ces erreurs ne relevaient pas nécessairement de la fraude, mais traduisaient souvent la complexité des procédures et des contrôles liés à la gestion des fonds européens.

Mme Turtelboom a également mis en garde contre les pressions croissantes pesant sur le budget de l'Union européenne, liées notamment à l'endettement contracté dans le cadre du plan NextGenerationEU, à l'inflation et aux retards persistants dans l'absorption des fonds européens par les États membres. Elle a enfin insisté sur la nécessité d'améliorer l'efficacité des dépenses européennes afin de garantir que les financements atteignent pleinement leurs objectifs économiques et stratégiques.

Pour ce qui concerne le rapport spécial sur les grandes infrastructures de transport de l'Union européenne, Mme Turtelboom a souligné l'importance stratégique des infrastructures pour le fonctionnement du marché unique, tout en constatant que plusieurs projets majeurs accusent d'importants retards et dépassements de coûts. Elle a notamment indiqué que l'objectif d'achever le réseau central européen d'ici 2030 ne serait vraisemblablement pas atteint. Elle a par ailleurs notamment évoqué les retards constatés sur plusieurs projets emblématiques, tels que les liaisons Lyon-Turin, Rail Baltica ou encore le tunnel du Brenner, ainsi que l'augmentation très significative des coûts par rapport aux estimations initiales. Elle a toutefois relevé certaines améliorations récentes dans la gouvernance européenne des projets, notamment à travers un renforcement du rôle des coordinateurs européens et une meilleure articulation avec les plans nationaux de transport. Elle a néanmoins estimé que ces nouveaux outils produiraient surtout leurs effets à long terme, sans permettre de résorber rapidement les difficultés affectant les projets déjà engagés.

II. PROCÉDURE

En date du 15 janvier 2026, la Conférence des présidents a décidé que la Commission chargée de questions européennes procéderait à l'audition de Mme Turtelboom, Membre de la Cour des comptes européenne, sur le rapport de la Cour des comptes européenne.

Le 22 janvier 2026, la Commission a procédé à l'audition de Mme Turtelboom.

Ont participé aux travaux : M. Blondel, Mme Bluge, M. Borsus (Président), Mme De Bue (Rapporteuse), MM. Dupont (Art. 47.3), Fontaine, Lefebvre, Soupert.

III. AUDITION

Le 22 janvier 2026, la Commission chargée de questions européennes s'est réunie afin de procéder à l'audition de Mme Turtelboom, Membre de la Cour des comptes européenne, sur le rapport de la Cour des comptes européenne.

En application de la décision du Bureau du 13 juillet 2017, le rapport d'audition établi par une commission

ou un comité renvoie vers le contenu du ou des comptes rendus intégraux de l'audition ou des auditions concernées.

Le compte rendu de cette audition est consultable via le lien suivant : <https://parlwal.be/4v2xMqp>.

IV. RAPPORT

À l'unanimité des membres, il est décidé de faire confiance au président et à la rapporteuse pour l'élaboration du rapport.

La Rapporteuse,
V. DE BUE

Le Président,
W. BORSUS